

Procès-verbal du Conseil d'administration ID 77

Vendredi 08 décembre 2023

Le Conseil d'administration du GIP ID 77 se réunit ce jour, à 14h00, sur convocation de son Président.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Adoption du Règlement Budgétaire et Financier du GIP ID77
2. Contribution financière des adhérents pour l'année 2024
3. Adoption du Budget primitif pour 2024 du GIP ID 77

Sont présents en tant qu'administrateur prenant part aux votes :

Au titre du collège du Département

Monsieur Vincent PAUL-PETIT, *Conseiller départemental, Président du GIP ID77,*
Madame Daisy LUCZAK, *Vice-présidente du Conseil départemental,*
Monsieur Vincent ÉBLÉ, *Conseiller départemental,*
Monsieur Xavier VANDERBISE, *Vice-président du Conseil départemental, a donné pouvoir à M. Vincent ÉBLÉ*

Au titre du collège des organismes associés

Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT, *Membre du CA de Seine-et-Mame Attractivité,*
Madame Béatrice RUCHETON, *Présidente de Seine-et-Mame Environnement, a donné pouvoir à M. Olivier MORIN,*
Monsieur Olivier MORIN, *Président de ACT'ART,*
Monsieur Yann DUBOSC, *Président d'Aménagement 77,*
Monsieur Thierry CERRI, *Président du CAUE77,*
M. Bruno SALOU, suppléant de Madame SOSINSKI, *Présidente d'Initiatives 77, a donné pouvoir à M. Thierry CERRI,*

Au titre du collège des représentants des autres membres

Monsieur Michel GONORD, *Maire de Champagne-sur-Seine, a donné pouvoir à Jean-Marc CHANUSSOT,*

Excusés :

Monsieur Jean-François PARIGI, *Président du Conseil départemental a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT,*
Madame Sandrine SOSINSKI, *Présidente d'Initiatives 77*
Madame Béatrice RUCHETON, *Présidente de Seine-et-Mame Environnement,*
Monsieur Xavier VANDERBISE, *Vice-président du Conseil départemental*
Monsieur Pascal GOUHOURY, *Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau,*
Monsieur Olivier LAVENKA, *Président de la Communauté de communes du Provinois,*
Monsieur Marc CUYPERS, *Président de la Communauté de communes du Val Briard,*
Monsieur Yannick GUILLO, *Président de la Communauté de communes de la Brie Nangissienne,*
Monsieur Jean-Claude GENIES, *Maire de Gressy,*
Monsieur Michel GONORD, *Maire de Champagne-sur-Seine*
Monsieur Bruno SALOU, *Directeur d'Initiatives 77,*



Madame Sylvie LAHUNA, *Directrice de Seine-et-Marne Attractivité*,
Monsieur François CORRE, *Directeur d'Aménagement 77*,
Madame SIBLET-BEUVAÏN, *Payeur départemental*,

Sont également présents :

Madame Grégoire DUTERTRE, *Directrice du CAUE77*,
Madame Céline HENRY, *Directrice de SEME*,
Monsieur Olivier SCHNEIDER, *Chef Adjoint du service comptable de la Paierie Départementale*,
Monsieur Jean-Christophe SCHMITT, *Directeur d'ACT'ART*,
Madame Sylvie ROGNON, *Directrice du GIP ID77*,
Madame Marie VILLETTE, *Directrice adjointe du GIP ID77*.

Monsieur Vincent PAUL-PETIT remercie les participants pour leur présence et ouvre l'ordre du jour du conseil de ce jour à 14h30.

Il est procédé à l'examen des rapports inscrits à l'ordre du jour.

1°) Délibération n°CA-2023/12/08- 1 : Règlement budgétaire et financier du GIP ID77

Madame Sylvie ROGNON présente le projet de Règlement budgétaire et financier, dont l'adoption est rendue nécessaire pour intégrer la nomenclature comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024. Par ailleurs, les modalités de remboursement des frais occasionnés par les déplacements des agents du GIP ne sont pas prévues dans la convention de mise à disposition des moyens et services conclue avec le Département, mais dans le budget du GIP. Aussi, il est proposé, conformément au décret du 3 juillet 2006 modifié, de fixer ces conditions dans le Règlement budgétaire et financier.

Monsieur Vincent PAUL-PETIT soumet au vote la délibération n° CA-2023/12/08-1 portant approbation du Règlement administratif et financier du GIP ID77.

A l'unanimité des votes, la délibération n°CA-2023/12/08-1 est approuvée.

2°) Délibération n°CA-2023/12/08-2 : Contribution financière relative à l'adhésion des membres du GIP ID77.

Madame Sylvie ROGNON présente la délibération en indiquant que jusqu'à présent, la contribution financière des membres du GIP a été votée à zéro, pour des prestations en amont d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, hors champ concurrentiel. La réflexion d'une évolution des prestations pour un soutien plus conséquent des très petites communes est abordée, avec une option, comme dans d'autres départements, vers une Agence Technique Départementale. Toutefois, les études sur ce point ne sont pas abouties.

Aussi, le maintien de la gratuité est proposé.

Monsieur Vincent PAUL-PETIT soumet au vote la délibération n° CA-2023/12/08-2 approuvant le renouvellement du principe de gratuité de l'adhésion au GIP 77 pour l'ensemble des membres.

A l'unanimité des votes, la délibération n°CA-2023/12/08-2 est approuvée.

3°) Délibération n°CA-2023/12/08-3 : Budget Primitif 2024

Madame Sylvie ROGNON présente le bilan du budget 2023 et de la convention de mise à disposition des moyens et services 2022-2024 du Département au profit du GIP ainsi que le rapport sur le budget 2024, lequel ne comporte qu'une section de fonctionnement. Pour 2023, il est envisagé un excédent de 1825,40€, s'expliquant notamment par la baisse de la contribution à AGEDI, logiciel de dématérialisation et de télétransmission des budgets et actes du GIP. Le BP 2024 proposé s'élève à un montant de 2000€, correspondant aux frais de maintenance du logiciel AGEDI, aux frais d'assurance en responsabilité civile, aux frais de déplacement et de locations de salle. Il est proposé qu'au prochain CA, qui doit se prononcer sur les comptes de gestion et administratif, ainsi que le report de l'excédent de 2023, l'excédent précité soit intégré, Ainsi, la demande de participation du Département du montant initialement prévu de 2000€ serait réduite.

Monsieur Vincent PAUL-PETIT soumet au vote la délibération n° CA-2023/12/08-3 approuvant le Budget primitif 2024 du GIP ID77.

A l'unanimité des votes, la délibération n°CA-2023/12/08-3 est approuvée.

Toutes les délibérations à l'ordre du jour ayant été présentées et adoptées, il est proposé d'aborder les questions diverses.

Madame Sylvie Rognon fait état du nombre croissant d'adhésions à la plateforme. En avril 2023, suite à l'Assemblée générale, le GIP compte 421 adhérents dont 355 communes, 20 EPCI et 46 syndicats. Depuis, 21 nouvelles communes ont sollicité leur adhésion. La prochaine AG pourra valider ces demandes.

Monsieur Thierry CERRI indique que les communes ayant fait le choix d'adhérer à ID77 adhèrent difficilement au CAUE77. Ne sont plus recensées que 190 communes adhérentes du CAUE77. Le montant de l'adhésion s'élève à 50 euros. Grégoire Dutertre explique que, dans le cadre de la création du GIP, il avait été demandé au CAUE77 de privilégier l'adhésion au GIP par rapport à celle du CAUE77 ; aussi il convient d'expliquer aux Communes qu'indépendamment du GIP, une adhésion au CAUE77 est également à faire, et de le préciser dans les offres ID77 dont le CAUE77 est référent.

Le bilan des demandes formulées sur le site id77.fr s'élève à 117, en novembre 2023. Madame Sylvie Rognon fait une présentation comparative entre 2022-2023, en fonction des sujets les plus sollicités. Il y a moins de questions concernant l'aménagement et l'urbanisme, ou le thème environnement-paysage. En revanche, il y a plus de demandes concernant les archives, la restauration du patrimoine, le thème du climat- énergie, ou l'insertion-emploi.

Toutefois, il est rappelé que ces chiffres ne représentent que les demandes formulées via le site id77.fr. Les Communes peuvent traiter directement avec les interlocuteurs déjà identifiés et connus, sur les mêmes thèmes.

Monsieur Vincent Paul-Petit rappelle qu'il serait intéressant de croiser le nombre d'aides apportées via id77.fr avec le montant des contrats conclus avec les collectivités au titre de la politique départementale contractuelle.

Enfin Madame Rognon précise que des réflexions sont en cours sur de nouvelles offres, notamment sur la rénovation énergétique des bâtiments, la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), la valorisation des archives communales et départementales et les aménagements cyclables.

Par ailleurs la Direction des Sports pourrait rejoindre ID77 pour son expertise technique sur la construction d'équipements sportifs.

Les prochaines dates sont évoquées, notamment celles du 23 janvier sur le séminaire des contributeurs, mars 2024 sur le prochain CA et avril 2024 pour la prochaine Assemblée Générale du GIP.

En l'absence d'autres questions diverses, Monsieur Vincent PAUL-PETIT remercie les participants et conclut le conseil d'administration à 15h00.

Fait à Melun, le **14 DEC. 2023**

Vincent PAUL-PETIT
Président d'ID 77



Sylvie ROGNON
Secrétaire de séance



P.J. : Présentation du 08/12/2023